

Procès-verbal

Réunion du conseil d'administration du 26 janvier 2004

*Province de Québec
Chambre de commerce
de la Haute-Matawinie*

À une assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce, tenue au 439 rue Brassard, 19h30, Saint-Michel-des-Saints.

A laquelle étaient présents:

Johanne Gravel, Gilbert Charette, Murielle Richard, Gilles Coutu, Christian Monti, Bernard DeValicourt, Michel Trudeau et Mélissa Charette, directrice générale.

Absents:

Robert Racine, Michel Newashish, Anny Malo, Danielle St-Georges, Marcel Auger, Jean-Marc Flamand, Sylvain Fournier (non-présent depuis juin 2003)

142-2004 Proposé par Murielle Richard, secondé par Gilbert Charette et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

143-2004 Il est proposé par Gilbert Charette, secondé par Johanne Gravel et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 22 décembre 2003.

ADOPTÉE

144-2004 Il est proposé par Christian Monti, secondé par Gilles Coutu et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer du 20 décembre 2003 au 25 janvier 2004, les feuilles de dépenses de la directrice générale ainsi que l'état des résultats provisoire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003.

ADOPTÉE

*-----
Le compte rendu des activités à Manawan est remis à la prochaine réunion, puisqu'aucun représentant de Manawan est présent. La directrice informe les membres du conseil que des membres du conseil de bande de Manawan seront présents à la prochain assemblée, afin de parler de leur projet ainsi que de l'aide que nous pourrions leur apporter.*

La directrice générale informe les membres du conseil d'administration sur différents sujets :

- *Une discussion avec le directeur général du conseil de bande de Manawan a eu lieu plus tôt dans le mois et des démarches seront faites par le conseil afin de verser une contribution à la Chambre de commerce pour l'année 2004. Une décision sera rendue sous peu.*
- *Quelques vols de motoneige ont été signalés depuis le début de la saison et la directrice a assisté à une réunion du Royaume de la motoneige afin de voir quelles possibilités pourraient être envisagées dans le but de diminuer ces vols ainsi que d'atténuer les effets des commentaires circulant sur internet à ce sujet. La Sûreté du Québec s'engage à augmenter la patrouille dans les sentiers, à augmenter la circulation policière à Saint-Michel et Saint-Zénon pour la période hivernale et à effectuer des inspections surprises dans les véhicules qui entrent et sortent de la région. La Chambre de commerce s'engage à informer les commerçants concernés par l'industrie motoneige de tout commentaire circulant sur les sites internet et à les tenir au courant des développements, et ce à chaque semaine.*
- *Un aperçu des dépenses du nouveau bureau d'accueil touristique est présenté au membres du conseil.*
- *La chambre de commerce se chargera d'amasser des commandites afin de rénover l'extérieur de la nouvelle propriété et d'y installer de nouvelles fenêtres. Une murale sera installée à l'intérieur de la bâtisse et les noms des commerces ayant contribué y seront inscrits.*

145-2004

Il est proposé par Gilles Coutu secondé par Murielle Richard et résolu à l'unanimité d'autoriser l'emprunt de 80 000\$ à un taux de 6,30% (terme de 1 an) pour une durée de 15 ans et d'autoriser la directrice générale, Mme Mélissa Charette et le président, M. Michel Trudeau à signer les documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE

146-2004

Il est proposé par Christian Monti secondé par Gilles Coutu et résolu à l'unanimité d'insérer une section TELUS Mobilité à l'édition 2004-2005 du Bottin téléphonique de la Haute-Matawinie. Des coûts de 5\$ (taxes en sus) seront reliés à chaque ligne inscrite dans cette section. Après confirmation auprès de TELUS Mobilité, un contrat devra être complété et signé par le propriétaire du cellulaire désirant afficher son numéro, dégageant ainsi la Chambre de commerce ainsi que TELUS Mobilité de toute responsabilité et inconuénient que pourrait engendrer la diffusion de ces numéros de téléphone.

ADOPTÉE

147-2004 *Il est proposé par Gilles Coutu secondé par Gilbert Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser la Chambre de commerce à gérer la subvention de 12 000\$, attribué par Développement économique Canada à la municipalité de Saint-Côme, dans le cadre du projet "Programme d'initiative adaptation économique pour le secteur du bois d'œuvre résineux" et d'autoriser la directrice générale à signer les documents relatifs à ce projet.*

ADOPTÉE

La directrice générale informe les membres du conseil d'administration sur différents sujets :

- *La SADC Matawinie versera à la Chambre de commerce une subvention d'environ 3000\$ pour le C.A.C.I. afin de maintenir un emploi occasionnel qui permet de mettre à jour notre site internet.*
- *Une rencontre a eu lieu à l'Auberge du Lac Taureau avec les partenaires reliés à la Charte de Partenariat, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, Tourisme Lanaudière, S.A.D.C. Matawinie, CanadAventure, Auberge du Lac Taureau ainsi que Me Jean Marois, avocat médiateur responsable de la rédaction de cette charte. La charte a été revue et certains points ont été questionnés afin que tous les partenaires s'entendent et voient du même oeil les objectifs de cette charte. Une prochaine rencontre est prévue le 12 février dans le but d'établir des moyens de subventionner les objectifs de la charte.*

148-2004 *Il est proposé par Murielle Richard secondé par Christian Monti et résolu à l'unanimité après le dépôt du contrat de travail de la directrice générale, que chaque membre du conseil d'administration le consulte personnellement, et qu'au prochain conseil d'administration une discussion soit faite à ce sujet et de faire, s'il y lieu, les modifications qui s'imposent.*

ADOPTÉE

149-2004 *Il est proposé par Christian Monti secondé par Gilles Coutu et résolu à l'unanimité d'accorder un ajustement des salaires des employés de la Chambre de commerce au coût de la vie (Statistique Canada, Province du Québec, IPC au 31 décembre 2003) et d'augmenter le salaire de Claudia Frappier...*

ADOPTÉE

150-2004 *Il est proposé par Murielle Richard secondé par Gilbert Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Mélissa Charette à signer les documents relatifs à la cession du Parc Régional des Sept-Chutes à la M.R.C. Matawinie.*

ADOPTÉE

151-2004 *Il est proposé par Johanne Gravel secondé par Gilbert Charette et résolu à l'unanimité*

d'autoriser la directrice générale, Mme Mélissa Charette à déposer et signer les documents nécessaires dans le cadre du projet Salon Emploi-Formation qui aura lieu en avril 2004 en partenariat avec Emploi-Québec.

ADOPTÉE

Il est proposé par Gilbert Charette secondé par Gilles Coutu et résolu à l'unanimité :

1. Que la corporation (Chambre de commerce de la Haute-Matawinie) achète de Monsieur PAUL LAFOREST, l'immeuble dont suit la description, savoir:-

DESCRIPTION

Une partie du lot UN – QUATRE-VINGT-DIX (PTIE 1-90) du RANG A (Rg A) du cadastre du CANTON DE BRASSARD, circonscription foncière de BERTHIER; contenant en superficie mille cent quatre-vingt-trois mètres carrés (1 183m²).

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant l'adresse 521, rue Brassard, St-Michel-des-Saints, (Québec), J0K 3B0.

Tel que montré au certificat de localisation préparé par Sylvain Gadoury, arpenteur-géomètre, le 21 janvier 2004, sous le numéro 6333 de ses minutes, dossier G-1125.

2. Que cet achat soit fait pour le prix de SOIXANTE MILLE DOLLARS (60 000.00\$), payable au moment de la signature de l'acte de vente notarié;

3. Que MICHEL TRUDEAU, président et MÉLISSA CHARETTE, directrice générale, soient, et ils sont par les présentes, autorisés:

- a) *A signer, pour et au nom de la corporation, l'acte d'achat de cette propriété.*
- b) *A faire toute déclaration, reconnaître tout état de fait relatif à la corporation ou à ses affaires et signer tout document qu'ils jugeront utile ou nécessaire aux fins de donner plein effet aux présentes résolutions et plus particulièrement mais sans restreindre la généralité des termes ci-avant, à certifier conforme copie des présentes.*

ADOPTÉE

Il est résolu par Gilbert Charette, secondé par Murielle Richard et résolu à l'unanimité d'accepter la levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

*Mélissa Charette
Directrice générale*

*Michel Trudeau
Président*